

TECHNICIENS DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS (L4Z81)



LE PÉRIMÈTRE

- Ce métier comprend :
 - → les agents de maîtrise comptables, les collaborateurs comptables, les chefs comptables, les comptables, les contrôleurs de gestion...
- Il s'agit de salariés non fonctionnaires, n'ayant pas la qualité de cadre. Ils exercent des responsabilités d'encadrement intermédiaire auprès de personnes chargées de procéder à des opérations comptables (en général des aides-comptables ou des employés). Ils vérifient l'enregistrement des données commerciales, industrielles ou financières, et centralisent ces données pour établir des balances, comptes d'exploitation, bilans, prix de revient ou statistiques sur l'entreprise.
- Les salariés ayant le statut d'employé ou de cadre ne sont pas inclus dans cette FAP. La profession réglementée d'expert comptable, qui peut notamment s'exercer en libéral, ne relève pas non plus de cette FAP.
- ROME correspondant à cette FAP : M1203-Comptabilité (de qualification technicien et agent de maîtrise).
- 10 040 actifs en emploi dans ce métier en Provence Alpes Côte d'Azur (soit 0,5 % de l'emploi régional).
- Des emplois uniquement salariés et essentiellement en CDI (90 %).
- Des emplois répartis dans de nombreux secteurs d'activité : activités juridiques, comptables et de gestion (22 %), activités de services administratifs et de soutien (12 %), transports et entreposage (10 %), commerce (9 %)...

LA PROBLÉMATIQUE

- Il s'agit d'un métier :
 - → En tension structurelle **élevée** sur dix ans.
 - → En tension conjoncturelle, en particulier dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.
 - → Qui présente des difficultés de recrutement, pressenties par les employeurs, relativement importantes et inscrites dans la durée.

LES ENJEUX

- Ils concernent :
 - → La GPEC.
 - → L'insertion professionnelle, notamment des jeunes, en lien avec l'acquisition d'expérience.
 - → La sécurisation des parcours et la formation des actifs.

Principales sources mobilisées : Pôle emploi (BMO 2018) ; Pôle emploi, Directe (OEE 2016, DEFM ABC au 31.12.2017) ; Insee (RP 2013-2017 millésimé 2015, DADS 2014-2015, Enquête emploi en continu 2008-2012) ; ORM (base effectifs en formation 2016).

DES ENJEUX LIÉS À LA GPEC

Un métier transversal, exercé dans de nombreux secteurs d'activité

Les professionnels exerçant ce métier se répartissent dans différents secteurs : 22 % dans les activités juridiques, comptables et de gestion, 12 % dans les activités de services administratifs et de soutien, 10 % dans les transports et entreposage, 9 % dans le commerce, 7 % dans les activités financières et d'assurance...

Des emplois stables...

90 % des actifs en emploi sont en CDI (contre 85 % chez l'ensemble des salariés, tous métiers confondus).

84% exercent sur des postes à temps complet (82% tous métiers).

En parallèle, parmi les **920 offres d'emploi enregistrées** à Pôle emploi sur une année, **63 %** portent sur des contrats en CDI (41 % tous métiers) et 91 % sur des postes à temps plein (71 %).

... mais des conditions de travail de moins en moins favorables

Ce métier a connu une intensification du travail (volume d'activité croissant) liée notamment à la multiplication des textes réglementaires dans le domaine fiscal et social ainsi qu'au renforcement du *reporting* dans les entreprises ; le service comptable alimentant des tableaux de bord, des bilans aussi bien pour des services internes à l'entreprise que pour l'ensemble des administrations périphériques à l'entreprise.

La diversification des traitements et de l'exploitation des données comptables est variable selon l'organisation interne et la taille de l'entreprise (plus de polyvalence dans une TPE / travail plus compartimenté et hiérarchisé dans une grande entreprise).

Par ailleurs, l'aspect cyclique de l'activité avec des contraintes horaires en période fiscale peut s'avérer intense et difficile à concilier avec des contraintes personnelles.

Le salaire mensuel net médian est de **2 270 €** (en ETP), contre 1 850 € tous métiers confondus. Ce qui peut paraître faible au vu de l'intensification du travail et de la diversification des tâches à effectuer.

Un nombre d'emplois croissant et des prévisions plutôt favorables

10 040 techniciens des services comptables et financiers sont en emploi en région.

+ 2,3 % sur la période récente (+ 0,3 % tous métiers confondus).

Par ailleurs, selon France Stratégie au niveau national, les effectifs du domaine de la gestion et de l'administration des entreprises devraient progresser à un rythme légèrement plus dynamique que celui de l'ensemble des métiers. Les techniciens et cadres des services administratifs, comptables et financiers sont davantage concernés du fait d'une demande toujours croissante de fonctions d'expertise. Au total, 157 000 postes seraient à pourvoir sur la période 2012-2022 dans le métier élargi des techniciens des services administratifs, comptables et financiers (dont 78 000 créations nettes d'emplois).

En région, le nombre de projets de recrutement est en hausse depuis plusieurs années. En 2018, **280 projets de recrutement** sont envisagés par les employeurs (+ 76 % en deux ans).

Mais des difficultés de recrutement en augmentation

Les employeurs expriment de plus en plus de difficultés : **82 %** des projets de recrutement sont jugés difficiles *a priori* (45 % tous métiers). Cette part était déjà de 63 % en 2016 (34 % tous métiers).

Un faible vivier de jeunes sur le marché du travail

900 demandeurs d'emploi sont positionnés sur ce métier.

Seulement 12 % ont moins de 30 ans (27 % tous métiers).

Une main-d'œuvre très majoritairement féminine

74 % des actifs en emploi sont des femmes (48 % tous métiers).

Les femmes sont également nombreuses parmi les demandeurs d'emploi : **73 %** (contre 51 % tous métiers).



Un risque de désajustement entre compétences attendues et compétences disponibles (d'un point de vue quantitatif) ?

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

 Anticiper l'accroissement des besoins de main-d'œuvre à venir, dans un cadre législatif en constante évolution.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- → Améliorer les conditions de travail (notamment sur les salaires), compte tenu de l'intensification du travail et du niveau de formation requis pour occuper les postes.
- → Mobiliser les différents acteurs œuvrant dans le champ de l'orientation pour améliorer la communication sur le métier et attirer un public plus large (hommes, jeunes...).

DES ENJEUX LIÉS À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET À L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCE

Des actifs en emploi majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur

64% des professionnels exerçant ce métier possèdent un diplôme du supérieur (contre 39% tous métiers).

Cette part atteint 83 % chez les jeunes de moins de 30 ans en emploi (37 % tous métiers).

Près de la moitié des personnes en formation sur du niveau bac

8 210 personnes, en dernière année de formation, préparent une certification visant « en théorie » ce métier.

47% préparent un diplôme de niveau bac, principalement le bac pro gestion-administration (29%) et le bac techno série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) spécialité gestion et finance (13%).

32 % un diplôme de niveau bac + 2, majoritairement le *BTS assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen* (13 %).

21 % un diplôme de niveau bac + 3 et plus, principalement la *licence droit, économie, gestion* (avec différentes mentions).

Des formations majoritairement développées dans le cadre de la voie scolaire

70 % se forment dans le cadre de la formation initiale - voie scolaire/universitaire (contre 60 % toutes formations confondues, quel que soit le métier visé), majoritairement sur du niveau bac.

Des formations de niveau bac + 2 privilégiées dans les contrats en alternance

Seulement **4 %** des personnes en formation sont apprenties (contre 11 % pour l'ensemble des formés) et **9 %** se forment *via* un contrat de professionnalisation (comme pour l'ensemble des formés).

Que ce soit en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, les formations portent majoritairement sur du niveau bac + 2.

Des profils très qualifiés et expérimentés recherchés par les employeurs

49 % des offres d'emploi concernent des postes de techniciens et **51 %** d'agents de maîtrise. Ces parts sont respectivement de 6 % et 4 % pour l'ensemble des offres, tous métiers confondus. La grande majorité des offres requièrent une expérience d'au moins deux ans dans le métier.



Un risque de désajustement entre les attentes des employeurs et le profil des futurs entrants ?

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Développer les formations sur des niveaux supérieurs au bac pour accompagner l'élévation des compétences.
- Faciliter l'acquisition d'une expérience professionnelle en menant des actions spécifiques en direction des jeunes diplômés.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- → Favoriser les dispositifs de formation continue permettant l'acquisition d'une expérience professionnelle (mesures d'adaptation au poste de travail, actions de formation en situation de travail, parcours emploi compétences anciennement contrats aidés...).
- → Mobiliser davantage les formations en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation).

DES ENJEUX LIÉS À LA SÉCURISATION DES PARCOURS ET À LA FORMATION DES ACTIFS

Une très forte élévation du niveau de formation chez les jeunes actifs en emploi

83% des moins de 30 ans en emploi sont diplômés de l'enseignement supérieur contre **39**% des 50 ans et plus. Cet écart est nettement plus important que ce qui est observé pour l'ensemble des métiers (44 points contre 4 points).

Cette évolution traduit ainsi la montée en expertise et en technicité du métier.

Des seniors plus représentés dans la demande d'emploi que dans l'emploi

42% des demandeurs d'emploi recherchant ce métier ont 50 ans ou plus (contre 26% tous métiers). Cette part ne cesse d'augmenter : elle était de 32% deux ans auparavant (contre 24% tous métiers).

La part des seniors est en revanche plus faible parmi les actifs en emploi : **28 %** (contre 31 % tous métiers).

Une part élevée de demandeurs d'emploi de longue durée

49 % des demandeurs d'emploi positionnés sur ce métier sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an (43 % tous métiers).



Un risque d'obsolescence des compétences techniques des actifs (salariés en emploi, intérimaires, demandeurs d'emploi) ?

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

• Sécuriser les parcours professionnels des actifs, en particulier des seniors, et maintenir leur employabilité pour ce métier en constante évolution (réglementaire, recours à l'informatique...).

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- → Mobiliser la formation continue sur des actions de remise à niveau (logiciels de paie, évolutions des lois et des réglementations...).
- → Cibler davantage ce métier, transversal et exercé dans de nombreux secteurs d'activité, dans les politiques publiques ou paritaires de formation.